



## Oui à l'économie obligatoire au lycée : Le Cerf demande des cours centrés sur l'entreprise

Les Français, nuls en économie ? C'est ainsi que nos concitoyens se voient selon un sondage BVA (1) publié début novembre pour le Codice (2) : le Conseil pour la diffusion de la culture économique créé en 2006 par le ministère de l'Économie a encore du travail ! Cependant, 78% des Français pensent que c'est en priorité à l'Éducation nationale qu'il revient de promouvoir la culture économique. La réforme du lycée présentée la semaine dernière par Luc Chatel donne une place de choix à cette matière puisque les cours d'économie deviennent obligatoires en classe de seconde. L'élève aura le choix entre Sciences Economiques et Sociales (SES) et/ou Economie appliquée et Gestion.

Le Cerf qui défend les TPE, est très attaché à l'enseignement de l'économie au lycée et se réjouit que le nouveau ministre de l'Éducation nationale ait décidé de lui donner toute sa place. Cependant, les Créateurs considèrent que cette volonté politique ne résout pas la question des programmes et des manuels de SES qui sont régulièrement accusés d'être « orientés » et qui font l'objet depuis plusieurs années de critiques de la part des petits et grands patrons : L'Institut de l'Entreprise a ainsi créé en 2001, le site web Melchior (3) qui propose notamment des éléments du programme d'économie au lycée. Début 2008, Xavier Darcos alors ministre de l'Éducation nationale, a commandé un rapport sur les manuels et programmes de SES au lycée (4) présidé par Roger Guesnerie, professeur au collège de France. Au même moment, l'Académie des Sciences morales et politiques a publié un rapport sur l'enseignement de l'économie dans les lycées (5) : les auteurs estiment que dans ces livres, la société française est présentée par un « biais vraiment pessimiste », ils parlent d'un ton « négatif », « compassionnel », d'illustrations qui relèvent de « présupposés » vis-à-vis du marché : « quant aux manuels, il est clair que les problèmes constatés rendent indispensable une analyse critique régulière de leur contenu ».

Le Cerf souhaite donc que l'enseignement de l'économie en classe de seconde se concentre sur l'apprentissage des notions de base en macroéconomie qui donnent les clés de compréhension de notre environnement général. Le Cerf souhaite en particulier que cet enseignement soit recentré sur la microéconomie, c'est à dire sur l'entreprise qui est le seul et unique lieu de création de richesses. C'est en étudiant l'activité d'une entreprise que les élèves comprendront le mieux les grands mécanismes (offre-demande, marges, fixation des prix...). C'est en étudiant l'activité d'une entreprise que les élèves sauront le mieux rejeter les discours démagogiques sur les patrons et l'argent, et qu'il prendront conscience que l'entreprise est une aventure humaine passionnante.

(1) Sondage BVA

[http://www.codice.fr/annexes/Rapport\\_Codice.pdf](http://www.codice.fr/annexes/Rapport_Codice.pdf)

(2) Site web du Codice

<http://www.codice.fr/>

(3) Site web Melchior

<http://www.melchior.fr/>

(4) Rapport sur les manuels et programmes de SES au lycée

[http://ses-paris.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Guesnerie.pdf](http://ses-paris.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/Rapport_Guesnerie.pdf)

(5) Rapport sur l'enseignement de l'économie dans les lycées

[http://www.asmp.fr/travaux/gpw/enseignement\\_SES\\_lycees.pdf](http://www.asmp.fr/travaux/gpw/enseignement_SES_lycees.pdf)

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)